

Élections scolaires : à la recherche des conditions favorables pour notre démocratie

Le 8 décembre dernier se terminait la session parlementaire, mettant ainsi fin à la possibilité de déposer des projets de loi importants pour la société québécoise.

L'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) et la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) tiennent à manifester leur profonde déception devant l'immobilité du gouvernement dans le dossier de la démocratie scolaire. Il est plus que temps de réunir les conditions favorables à l'exercice de l'acte démocratique scolaire par les citoyens. Nos deux organisations ont sensibilisé le gouvernement à maintes reprises, informellement ou par voie de résolution, au fait que les prochaines élections scolaires sont prévues en novembre 2018, soit trois semaines après les élections provinciales.

Favoriser la participation citoyenne à ces instances démocratiques est une responsabilité partagée : les élus scolaires doivent se faire connaître davantage et mettre de l'avant les enjeux de l'éducation dans leurs milieux; le gouvernement du Québec doit minimalement s'assurer de promouvoir ce palier démocratique de proximité; le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) doit s'assurer de réunir les conditions favorables à une participation accrue des citoyens; les médias doivent également jouer leur rôle et couvrir les campagnes électorales scolaires partout au Québec.

Un nouveau contexte démocratique

Depuis juin 2013, les élections provinciales ont lieu à une date fixe, à l'automne, tous les quatre ans. C'est également le cas depuis plusieurs années au niveau municipal et au niveau scolaire, et maintenant au palier démocratique fédéral. Jusqu'à tout récemment, lorsque le gouvernement provincial décidait de la date d'élection, jamais il n'aurait choisi une date à trois semaines d'une autre date déjà prévue pour un scrutin d'un autre palier de gouvernement. Faire voter la population québécoise deux fois en l'espace de trois semaines ne favorise pas la participation citoyenne et se situe à des années-lumière d'une responsabilité gouvernementale de réunir les conditions gagnantes encourageant une démocratie citoyenne de proximité. Bref, cela ne tient pas la route.

Des conditions gagnantes à réunir

L'ACSAQ et la FCSQ proposent trois conditions permettant d'améliorer la participation citoyenne au choix des élus scolaires. La première consiste, bien entendu, à inscrire les élections scolaires à l'intérieur d'un calendrier favorisant leur promotion, leur valorisation et la participation des citoyens au scrutin. Concrètement, et nous le demandons depuis fort longtemps, un vote scolaire-municipal simultané comme cela se fait partout ailleurs au Canada. L'autre possibilité, c'est d'inscrire les élections scolaires à l'intérieur d'un cycle électoral que nous venons d'entamer : les élections municipales en 2017, les élections provinciales en 2018, les élections fédérales en 2019 et, finalement, les élections scolaires en 2020. Ainsi, chaque palier de démocratie dispose de son année électorale, toutes les élections auraient lieu à l'automne. La dernière solution consiste à déplacer les élections scolaires au printemps pour leur donner tout l'espace médiatique et promotionnel nécessaire pour rehausser le taux de participation.

Le vote au printemps prochain, bien qu'envisageable, n'est pas idéal puisque la deuxième condition que nous mettons de l'avant touche la question de la modernisation de l'acte de voter. Afin de permettre au DGEQ la mise en place du vote par Internet, car c'est de cela que nous parlons, ce dernier a besoin de temps et de ressources, comme il l'a déclaré récemment devant la Commission des institutions de l'Assemblée nationale. Nous croyons sincèrement qu'au 21^e siècle, il est grand temps de faire le virage numérique et de favoriser la participation citoyenne grâce au vote par Internet. Tenir des élections scolaires au printemps, voire même à l'automne, ne donnerait probablement pas le temps nécessaire au DGEQ pour s'assurer que cette modernisation du mode de scrutin soit un succès et pave la voie aux autres paliers démocratiques. La FCSQ a d'ailleurs adopté une résolution appuyant la demande du DGEQ d'explorer la faisabilité du vote par Internet pour les élections scolaires.

La dernière condition gagnante, c'est l'envoi d'un message clair et sans équivoque en faveur des élections scolaires, au même titre que tout autre palier démocratique. N'est-il pas temps de changer de discours et d'en faire, tous ensemble, la promotion? La promotion d'un acte démocratique devrait être l'affaire de tous les acteurs de la société civile, le gouvernement au premier chef, les partis d'opposition, les élus municipaux, le DGEQ, les médias de toutes formes, les différents groupes également, enfin ceux qui croient qu'une société est plus forte lorsqu'elle s'engage dans ses institutions, lorsqu'elle donne son avis, lorsqu'elle tente d'influencer son propre développement. Nous sommes d'avis que promouvoir la participation citoyenne à une élection donnée a certainement un effet d'entraînement sur les autres paliers démocratique et qu'à l'inverse, la remise en question de la démocratie scolaire entraîne invariablement les autres paliers démocratiques dans une lente descente vers le désengagement citoyen.

Un appel simple

L'ACSAQ et la FCSQ demandent au gouvernement de déposer un projet de loi, lors de la prochaine session parlementaire, proposant le report des élections scolaires. Nous demandons aux différents partis de l'opposition de travailler ensemble à réunir les conditions favorisant la participation citoyenne aux élections scolaires. Au-delà des couleurs politiques, il y a votre obligation de développer chez les citoyens du Québec un sentiment de responsabilité collective envers leurs institutions démocratiques.



Alain Fortier
Président
Fédération des commissions scolaires
du Québec



Jennifer Maccarone
Présidente
Association des commissions scolaires
anglophones du Québec